



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION **N° 2014-25 du 13 février 2014**

OBJET : Convention SEM SEVE pour la mise à disposition de la toiture de la Maison de la Géologie et du Géoparc

Rapporteur : M. Gérard FROMM.

Le 13 février 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 février 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 27 de la délibération n°2014-01 à 2014-09 et pour les délibérations n°2014-11 et n°2014-13,
26 pour la délibération n°2014-12 et de la délibération n°2014-14 à 2014-18,
25 pour la délibération n°2014-10 et de la délibération n°2014-19 à 2014-23,
24 de la délibération n°2014-24 à 2014-30.

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération n°2014-01 à 2014-14,
7 de la délibération n°2014-15 à 2014-30.

Votants : 33 de la délibération n°2014-01 à 2014-09, pour la délibération n°2014-11, n°2014-13 et de la délibération n°2014-15 à 2014-18,
32 pour les délibérations n°2014-12 et n°2014-14, de la délibération n°2014-19 à 2014-23,
31 pour la délibération n°2014-10 et de la délibération n°2014-24 à 2014-30.

Mme Estelle ARNAUD est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Marie MARCHELLO (se retire pour les délibérations n°2014-10 et 2014-12), Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (se retire pour la délibération n°2014-10), Mme Marie-Hélène PONSART (se retire pour la délibération n°2014-14), M. Eric PEYTHIEU, Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER (jusqu'à la délibération n°2014-14), Mme Karine ESCALLIER, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, Mme Catherine CHAUVIN (jusqu'à la délibération n°2014-18), M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (jusqu'à la délibération n°2014-23).

Avaient donné pouvoir : Mme Laurence FINE à Mme Brigitte BOREL
M. Olivier FONS à M. Gérard FROMM
Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA
M. Jean-Louis FAURE à M. Philippe MICHELON
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Pierre LEROY
M. Philippe SEZANNE à Mme Karine ESCALLIER
M. Yvon AIGUIER à Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2014-15)

Etaient excusés : M. Thierry DUCURTIL, M. Pierre BOUVIER.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de tourisme scientifique et notamment de création et de gestion de la Maison de la Géologie,

Vu la délibération 2013-063 du Conseil Communautaire en date du 21 mai 2013 approuvant la participation de la Communauté de Communes au capital de la SEM S.E.V.E.

Considérant, que la SEM S.E.V.E. a pour objet social la production d'énergies renouvelables.

Vu, le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture de la Maison de la Géologie et du Géoparc porté par la SEM S.E.V.E.

Considérant, au regard de son champ de compétence, que la Communauté de Communes du Briançonnais reconnaît l'intérêt de ce projet,

Considérant, aux fins de réalisation la nécessité de mettre en œuvre par voie de convention la mise à disposition de la toiture,

Vu le projet de convention annexé à la présente,

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique et aménagement du territoire en date du 27 janvier 2014,

Vu l'avis favorable du Bureau des Maires en date du 27 janvier 2014,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

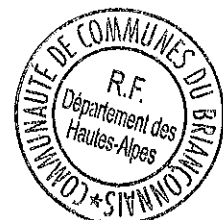
- Approuve le projet de convention de mise à disposition d'une partie de la toiture de la maison de la Géologie pour une durée de 20 années pour l'implantation de panneaux photovoltaïques par la SEM S.E.V.E., joint en annexe
- Autorise le Président à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 19 FEV. 2014